



LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

CFER

Voici la liste du matériel scolaire requis

EFFETS SCOLAIRES (obligatoires)

Les effets scolaires suivants sont requis pour la rentrée scolaire :

Quantité	Description
1	Étui à crayons
1	Cartable de 3 pouces
1	Paquet de 5 séparateurs
1	Duo-tang à pochettes
5	Crayons à la mine
1	Crayon à l'encre bleue
1	Surligneur
1	Règle de 30 cm
1	Gomme à effacer
1	Paquet de feuilles mobiles
1	Rapporteur d'angles

Veuillez identifier le matériel s.v.p.

*Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.
Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.*

ÉDUCATION PHYSIQUE

Ces items sont requis pour les cours d'éducation physique. Nous vous suggérons de les ranger dans un sac identifié au nom de votre enfant :

- Souliers de course (évités, si possible, les semelles noires)
- T-shirt Proflex bleu denim de la collection 24-25 avec le logo de l'école et avec l'inscription Éducation physique (obligatoire)
- Pantalon d'exercice ou bermuda (le cuissard ne sera plus permis)
- Bas de rechange

AUTRES (facultatifs)

Afin de sécuriser son casier, nous vous conseillons de fournir un cadenas à votre enfant.

Les items suivants sont fournis gratuitement par l'établissement à tous les élèves. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, il est possible pour les élèves de se procurer leur propre matériel. Dans ce cas, nous vous invitons à bien identifier ces items au nom de votre enfant :

- Écouteurs

Les documents de référence et items suivants sont disponibles gratuitement en classe pour les élèves :

- Dictionnaire
- Grammaire
- Bescherelle
- Calculatrice graphique
- Souliers et lunettes de sécurité
- Bouteille de nettoyeur pour lunettes et lingette (pour iPad)

***Services et frais à payer à l'école**

- *Nous préconisons le paiement par internet. Vous trouverez la procédure complète sur le site internet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides : www.cssh.gouv.qc.ca.*
- *Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais d'encadrement.*
- *L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.*

FRAIS D'ENCADREMENT

La direction de l'école met en place un service de surveillance pour tous les élèves et sur tout le territoire de la polyvalente.

TARIFICATION :

- ✧ Secondaire : Tarification de l'année précédente 123.60 \$/élève/année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec
- ✧ Tarification maximale familiale : Tarification de l'année précédente 391.40 \$ / année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :

Une facture vous sera acheminée avant le début des classes.

****À payer à l'école, au début de l'année scolaire.***
